

Prise de position

Le [magazine Jeune Afrique](#) a relayé une communication de l'ONG [Sherpa](#) ce 9 juin 2022.

Cette communication annonce une prétendue « victoire » des ONG dans le cadre d'une procédure à l'encontre du Groupe Bolloré, alors qu'il ne s'agit là que d'un simple épisode procédural. Ladite procédure ne constitue en rien un point final, mais a trait à la recevabilité de la plainte des ONG par le tribunal de Versailles.

Pour rappel, la Socapalm n'est pas une filiale directe ou indirecte du Groupe Bolloré.

Enfin, ni la Socapalm ni le Groupe Socfin ne se sont engagés à la mise en œuvre d'un quelconque « plan » sous l'égide de l'OCDE.

La Socapalm travaille au quotidien pour appliquer de manière stricte ses engagements. Les progrès accomplis sur le terrain démontrent sa rigueur, son engagement, sa transparence et sa volonté de travailler au quotidien pour que ses activités de production d'huile de palme et de caoutchouc soient bénéfiques à tous : ses employés, ses planteurs villageois partenaires et les communautés, en améliorant leurs conditions de vie.

En effet, la Socapalm applique rigoureusement la politique de gestion responsable du Groupe Socfin dont les principes sont à la base d'initiatives clés menées sur le terrain et visant à favoriser le développement local à long terme de la région, le bien-être social des employés et des communautés et à préserver les ressources naturelles.

De plus, **elle met en place des systèmes de vérification reconnus** qui lui permette de vérifier qu'elle respecte ses engagements et qu'elle atteint les objectifs qu'elle s'est fixée :

- 5 de ses 6 sites opérationnels sont certifiés RSPO, le dernier le sera d'ici fin 2022 ;
- Elle est certifiée ISO 14001 depuis 2014 ;

Il est essentiel de souligner que la Socapalm place l'humain au centre de ses préoccupations tout comme elle s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Le climat social serein qui y règne depuis plusieurs années ainsi que les bonnes relations existantes entre la Socapalm et les communautés riveraines en sont la meilleure démonstration.

Depuis 2014, la création des plateformes bipartites (Socapalm-Communautés riveraines) et Tripartites (Socapalm, Communautés et Administration) a permis d'avoir un espace d'échanges franc et direct entre l'entreprise et les communautés. C'est en toute transparence et en franche collaboration, que les sujets et projets y sont évoqués, traités et réalisés, puis évalués par l'Administration.

Contrairement à l'image donnée dans cette communication, la Socapalm s'est fixée pour mission de favoriser le développement socio-économique à long terme des régions rurales où elle est implantée, tout en renforçant et en protégeant les droits des communautés, leur qualité de vie et l'environnement.

[Cliquez ici](#), pour plus d'information sur la démarche de développement durable de la Socapalm au Cameroun.